

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 11 décembre 2025

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le onze (11) décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux (2) décembre 2025, se réunit en session ordinaire, en salle Feu, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 29 (dont 8 procurations) -88 voix

Votants : 29 Pour soit 88 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRÉSIDENT – PRESENTIEL
 Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP – VISIO
 Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP - VISIO
 Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO
 Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO
 Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix - VISIO
 Mr Camille CARCAT – 1 voix – pouvoir à Mr Grass
 Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix – pouvoir à Mr Peyramaure
 Mr Bernard CONTINSOUZAS – 2 voix – VISIO
 Mr Alain DETOLLE – 1 voix – suppléant de Mr Ducourtieux VISIO
 Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix – VISIO
 Mr Joël FORESTIER – 1 voix – suppléant de Mr Le Gouffe – VISIO
 Mme Sarah GENTIL – 2 voix – pouvoir à Mr Bost
 Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix – VISIO
 Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – VISIO
 Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – pouvoir à Mr Horry
 Mr Henri LECLERE – 1 voix - VISIO
 Mr Christian MANEUF – 1 voix – suppléant de Mr Caffy - VISIO
 Mr Alexandre MAZIN – 1 voix – suppléant de Mr Faucher - PRESENTIEL
 Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
 Mr Claude MONTIBUS – 1 voix – Suppléant de Mr Godmé - VISIO
 Mme Annick MORIZIO – 6 voix- suppléante de Mr Leblois – PRESENTIEL
 Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – pouvoir à Mr Hazouard
 Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix - VISIO
 Mr Christian PRADAYROL – 2 voix -pouvoir à Mr Continsouzas
 Mme Valérie SIMONET – 6 voix – pouvoir à Mme Faivre
 Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – pouvoir à Mr Montet
 Mr Joël VILARD – 1 voix – PRESENTIEL
 Mr Rémy VIROUOLAUD – 2 voix - PRESENTIEL

Conseiller Départemental Haute-Vienne
 Vice-Présidente Département Corrèze
 Vice-Présidente Département Creuse
 Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
 Président CC POL
 Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
 Vice-Président CC Portes Creuse Marche
 Président du Syndicat de la Diège
 Conseiller communautaire Agglo de Brive
 Vice-Président CC Creuse Grand Sud
 Conseiller communautaire CC Pays Dunois
 Vice-Président CC Briance Combade
 Adjointe au Maire de Limoges
 Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
 Vice-Président CC ELAN
 Conseiller communautaire CC ELAN
 Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
 Conseiller communautaire CC Pays d'Uzerche
 Conseiller communautaire CC Noblat
 Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
 Conseiller communautaire CC Val de Vienne
 Vice-Présidente Département Haute-Vienne
 Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
 Délégué communautaire Syndicat de la Diège
 Vice-Président Agglo Bassin Brive
 Présidente Département de la Creuse
 Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
 Conseiller communautaire CC Ouest Limousin
 Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr Jean-Paul BARRIERE (et sa suppléante) – 1 voix – 7^{ème} VP
 Mr François BARNAUD (et sa suppléante) - 1 voix
 Mme Patricia BUISSON (et son suppléant) – 6 voix
 Mr Francis COMBY (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Stéphane DESTRUHAUT (et sa suppléante) – 6 voix
 Mr Jean DUCHAMBON (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Marc FERRAND (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Bruno FLEURY (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Albin FREYCHET (et son suppléant) – 15 voix
 Mr Christian JACQUIER (et sa suppléante) – 1 voix
 Mr Jean-François LABBAT (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Jean-Luc LÉGER (et son suppléant) – 6 voix
 Mr Etienne LEJEUNE (et son suppléant) 1 voix
 Mr Vincent LEONIE (et son suppléant) – 2 voix
 Mr Jean-Marie MASSY (et son suppléant) - 1 voix
 Mr Jean-Michel MONTEIL (et sa suppléante) – 1 voix
 Mr Philippe MOULIN (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Olivier MOUVEROUX (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Thierry MUZETTE (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Vincent PEYRESBLANQUES (et son suppléant) – 1 voix
 Mr Philippe ROCHE (et son suppléant) – 2 voix
 Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) – 1 voix
 Mme Stéphanie VALLEE (et son suppléant) – 6 voix
 Mr Philippe VIDAU (et son suppléant) – 2 voix
 Mr François VINCENT (et son suppléant) – 15 voix – 1^{ER} VP

Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
 Vice-Président Agglo Grand Guéret
 Vice-Présidente Département Corrèze
 Président CC Pays Lubersac Pompadour
 Vice-Président Département Haute-Vienne
 Vice-Président de la CC POL
 Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
 Conseiller Communautaire Tulle Agglo
 Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
 Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
 Vice-Président Tulle Agglo
 Conseiller Départemental Creuse
 Président CC Pays Sostranien
 Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
 Vice-Président CC Pays Nuron Monts de Chalus
 Vice-Président CC Midi Corrézien
 Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
 Président CC Bénévent Grand Bourg
 Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
 Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
 Délégué titulaire Syndicat de la Diège
 Vice-Président CC Creuse Confluence
 Conseillère Départementale de la Corrèze
 Vice-Président Agglo Bassin Brive
 Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un passage obligé pour construire le budget primitif 2026.

Pour rappel le DOB doit faire l'objet d'une présentation à l'Assemblée délibérante dans un **délai de deux mois maximum avant le vote du budget**.

Le **rapport d'activité 2025 et les objectifs 2026** seront détaillés **lors du vote du budget 2026**.

Présentation des Orientations budgétaires 2026

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Pour rappel :

	BP 2025	BP 2024	% Evolution BP 25/24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
D002 (résultat reporté - Déficit fonctionnement)	0 €	0 €	0%	163 711,45 €	0 €	0 €
011 (Charges à caractère général)	273 150 €	266 400 €	3%	272 500 €	275 480 €	286 500 €
012 (Charges de personnel)	641 000 €	641 600 €	0%	616 300 €	594 300 €	544 340 €
014 (Atténuations de produits)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	689 500 €	682 300 €	1%	207 560 €	187 450 €	204 388 €
66 (Charges financières)	0 €	6 090 €	-100%	9 028 €	14 300 €	19 832 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €	0%	562 500 €	608 200 €	590 000 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	195 000 €	82 000 €	138%	0 €	0 €	0 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	200 000 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 798 650 €	1 678 390 €	7%	1 831 600 €	1 679 730 €	1 845 060 €
DEPENSES D'ORDRE						
042 (transfert entre sections)	1 217 800 €	1 335 470 €	-9%	1 323 000 €	1 325 530 €	1 233 773 €
023 (Virement à la section d'investissement)	302 325 €	244 822 €	23%	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 520 125 €	1 580 292 €	-4%	1 323 000 €	1 325 530 €	1 233 773 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 318 775 €	3 258 682 €	2%	3 154 600 €	3 005 260 €	3 078 833 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL (chapitre 011) :

Les charges à caractère général 2026 s'inscrivent, à périmètre égal, dans un contexte de baisse, **-3%**, principalement sur le poste dédié aux prestataires extérieurs (-10K€ : -5K€ sur l'AMO généraliste et -5K€ sur l'AMO financière lot 1). S'y ajoute, en 2026, dans le cadre de la mise en œuvre du projet expérimental **LoraWan** avec la **Ville de Limoges**, l'inscription des crédits finançant les prestations OPEX (abonnement, maintenance, location de nacelle...) du projet pour un montant total de **101,4K€**.

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 011** une enveloppe de **366,45K€**.

CHARGES DE PERSONNEL (chapitre 012) :

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 012** une enveloppe de **605,35K€**.

Enveloppe en baisse **-5,56%** par rapport au budget 2025 puisqu'un agent a quitté le syndicat en milieu d'année et n'a pas été remplacé.

Au budget 2026, il faudra aussi prévoir les écritures comptables pour les retenues sur salaires des cotisations à la mutuelle employeur si l'adhésion à la convention de participation au risque « Santé » proposée par le CDG87 objet du rapport N°2 est confirmée. Cela n'engendrera aucun impact budgétaire puisque les cotisations des agents seront déduites de leur salaire. Seule la participation employeur de 20€ concerne le Syndicat mais cette participation est déjà en place depuis plusieurs années dans le cadre du **dispositif de participation avec les** crédits sont déjà prévus budgétairement.

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20251211-CS124_D955_

N°955-2

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (chapitre 65) :

Elles sont composées :

- des redevances versées à Orange au titre du contrat **GC IBLO** pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, appuis aériens), des redevances versées à SNCF-Réseaux et au SEHV concernant les opérations de MED et les raccordements de sites prioritaires. **360K€** sont prévus, au total, pour 2026, **-25% par rapport à 2025**,
- des indemnités et frais de mission des élus, pour un montant identique à 2025 de **7,5K€**,
- des contributions financières annuelles versées à AXIONE LIMOUSIN, dans le cadre du **contrat de concession**, pour remise en affermage des infrastructures **MED 1** (SDAN Pilote - **Avenant 29** – 66 opérations de Montée en Débit et 13 opérations d'opticalisation de NRA), **MED 2** (Axe 2 bis - **Avenant 39** – 105 opérations de Montée en Débit et 15 opérations d'opticalisation de NRA) et **Avenant 47** depuis 2023 – Conformément à ce dernier avenir, un montant de **481K€** est prévu en 2026 (+2% par an).
- des pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux (DFT) dans les délais. **7K€** sont prévus pour 2026

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur ce **chapitre 65, 855,5K€, -11%** (comparativement au montant total mouvementé en DM1 2025 après reprise des provisions appliquées de mars 2024 à août 2025 sur les factures GC IBLO).

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (chapitre 042) :

Le montant total des amortissements est évalué pour le moment à **1,225M€** en 2026, **+0.38%** (+4,6K€) mais il peut évoluer en fonction des modalités d'amortissement qui restent à définir sur les dépenses du projet LoraWan Ville de Limoges. Le montant final sur les dotations aux amortissements sera précisé au moment du vote du budget.

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chapitre 023) :

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement attendu sera supérieur à celui des dépenses. **L'équilibre de la section de fonctionnement** est réalisé par une inscription en dépense au **chapitre 023** « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement » vers une recette d'investissement au **chapitre 021** « Opération d'ordre - Virement de la section de fonctionnement ». Cette écriture budgétaire d'équilibre ne s'exécute pas.

Ce montant d'équilibre sera précisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

Au total, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement, hors écritures d'équilibre 023/021, baissent : **(-2%, -49K€)** et -5% (-150K€) sans le projet LoraWan Ville de Limoges.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Pour rappel :

	BP 2025	BP 2024	% Evolution BP 25/24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	311 304,90 €	318 821,61 €	-2%		298 565,85 €	165 545,51 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €	0 €	0%	0 €	0,00 €	1 000 €
74 (dotations, subventions, participations)	1 392 394 €	1 388 693 €	0%	1 557 847 €	1 121 520 €	1 219 556 €
75 (autres produits de gestion courante)	291 450 €	284 500 €	2%	267 170 €	270 000 €	244 721 €
013 (Atténuation de charges)	0 €	2 000 €	-100%	3 000 €	13 500 €	0 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €	0%	10 000 €	15 000 €	20 000 €
78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 995 149 €	1 994 015 €	0%	1 838 017 €	1 718 586 €	1 650 823 €
RECETTES D'ORDRE						
042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 323 626 €	1 264 667 €	5%	1 316 583 €	1 286 674 €	1 428 010 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 323 626 €	1 264 667 €	5%	1 316 583 €	1 286 674 €	1 428 010 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 318 775 €	3 258 682 €	2%	3 154 600 €	3 005 260 €	3 078 833 €

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20251211-CS124_D955_

Les autres produits de gestion courante, **chapitre 75**, concernent le versement de **redevances annuelles** :

- par **AXIONE LIMOUSIN**, au titre :

- des frais de contrôle dans le cadre du contrat de concession, **7,2K€**
- d'affermage dans le cadre des différents avenants d'affermage, **27,8K€**
- d'un remboursement des frais IBLO RCA/RDER payées à Orange (avenant 42 du contrat de DSP), **60K€**
- d'un remboursement des pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais, **7K€**
- d'un remboursement des redevances d'usage des fourreaux du SEHV versées à SEHV sur les ouvrages de raccordements de sites isolés ou entrant dans le dispositif MED SDAN, **3,8K€**

- par **ORANGE** :

- d'utilisation du réseau DORSAL (redevances PRM pour 171 sites en service – 2 suite à la fermeture technique de 2 PRM en 2026 : Palinzinges et Chauffour sur Vell, **190K€** (-2 100€ par rapport à 2025)).

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 75** une enveloppe de **295,8K€, +1%**.

OPERATIONS D'ORDRE

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS chapitre 042, compte 777 : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »), amortissements des subventions reçues.

Sont comptabilisées, en 2026, sur ce chapitre, les amortissements des subventions reçues (compte13).

Une enveloppe totale de **1,083M€** est prévue, en 2026, sur ce chapitre. **-10%**. (-115 829€ dont -125K€ suite au transfert réalisé en 2025 de 4,125M€ net d'amortissement de la subvention Région FttH de 5M€ du budget principal vers les BA (délibération n°943 du 8 octobre 2025)).

AUTRES RECETTES :

Sont comptabilisés parmi les autres recettes :

- Inscription de **39,5K€** au titre de la **valorisation comptable** de la mise à disposition à titre gratuit des locaux de **GAIA** conformément à la convention d'occupation signée avec la Région Nouvelle Aquitaine (3 500€ par bureau * indice de révision).
- Le financement par la **Ville de Limoges** du projet expérimental **LoraWan** sur la partie des prestations OPEX, (compte 74748) pour un montant total prévisionnel de **101,4K€**

Au global, le montant des recettes, hors contributions statutaires et report, à inscrire en 2026 sur la section de fonctionnement va s'élever à **1,519M€** contre **1,615M€** soit une **baisse de 6% (-96K€)** et à périmètre égal, sans la recette VDL sur le projet LoraWan, -12% -197K€.

A préciser que le résultat cumulé de l'exercice 2025 sur la section de fonctionnement est estimé à environ 317K€.

CONTRIBUTIONS STATUTAIRES DES MEMBRES :

La **base d'équilibre 2026**, qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement et de calculer le montant de la contribution statutaire annuelle des membres **augmente de 167K€** sans le report excédentaire de la section de fonctionnement 2025. Avec ce report, il est proposé de maintenir la même base d'équilibre qu'en 2025 soit : **1 351 993,39€**, l'ajustement se faisant sur le chapitre d'équilibre 023.

Pour rappel, ce montant se calcule comme suit : sommes des dépenses prévisionnelles moins les recettes prévisionnelles hors contributions statutaires.

La base d'équilibre 2026 sera précisée au moment du vote du budget après affectation du résultat définitif de l'exercice 2025 sur la section de fonctionnement.

FONCTIONNEMENT 2026				FONCTIONNEMENT 2025			
DEPENSES		RECETTES		DEPENSES		RECETTES	
011	366 450 €	R002	316 924,79 €	011	273 150 €	R002	311 304,90 €
012	605 350 €	013	0 €	012	641 000 €	013	0 €
65	855 500 €	74	140 900 €	65	689 500 €	74	40 400 €
66	0 €	75	295 800 €	66	0 €	75	291 450 €
67	0 €	77	0 €	67	0 €	77	0 €
68	0 €	78	0 €	68	195 000 €	78	0 €
Opérations réelles	1 827 300 €		753 625 €	Opérations réelles	1 798 650 €		643 155 €
Opérations d'ordre	1 361 115 €		1 082 796 €	Opérations d'ordre	1 520 125 €		1 323 626 €
042 amortissements des subventions	1 225 443 €			042 amortissements des subventions	1 217 800 €		0 €
023 (Virement à la section d'investissement)	135 672 €			023 (Virement à la section d'investissement)	302 325 €		
TOTAL	3 188 415 €		1 836 421 €	TOTAL	3 318 775 €		1 966 781 €
Base d'équilibre prévisionnelle 2026			1 351 994 €	Base d'équilibre prévisionnelle 2025			1 351 994 €

Ainsi, le montant de la contribution statutaire 2026 sera identique pour la Région Nouvelle Aquitaine, les 3 Départements, la Ville de Limoges et la Communauté Agglomération du Bassin de Brive, et plus ou moins identique pour les autres membres selon l'évolution de leur population municipale 2025.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

	BP 2025	BP 2024	% Evolution BP 25/24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	177 200 €	-100%	173 000 €	103 200 €	114 700 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	1 000 €	-100%	1 500 €	4 500 €	20 000 €
21 (immobilisations corporelles)	5 500 €	6 200 €	-11%	5 500 €	7 000 €	6 000 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	5 091 875 €	3 743 909 €	36%	3 418 567 €	3 168 953 €	1 528 156 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	1 392 860 €	-100%	1 852 860 €	1 880 860 €	3 689 530 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	0 €	152 602 €	-100%	146 746 €	141 116 €	135 701 €
26 (Participations et créances rattachées)	2 €	0 €	0%	0 €	0 €	1 125 000 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 097 377 €	5 473 771 €	-7%	5 598 173 €	5 305 629 €	6 619 088 €
DEPENSES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	1 323 626 €	1 264 667 €	5%	1 316 583 €	1 286 674 €	1 428 010 €
041 (Opérations patrimoniales)	26 900 €	35 000 €	-23%	18 000 €	14 500 €	3 967 929 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 350 526 €	1 299 667 €	4%	1 334 583 €	1 301 174 €	5 395 939 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 447 903 €	6 773 438 €	-5%	6 932 755 €	6 606 803 €	12 015 026 €

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (chapitre 21) :

Sont concernées les dépenses relatives à l'achat de mobilier, de matériel informatique et d'autres matériels.

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 21** une enveloppe de **6,1K€**.

IMMOBILISATIONS EN COURS (chapitre 23) :

- Sont inscrites sur ce chapitre, les dépenses relatives :

- aux Droits d'Usages IRU, compte 2328, dans le cadre de la convention **NetCity** avec **le Département de la Haute-Vienne**, sur la base des 2 sites restant à finaliser soit **12,4K€**,

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20251211-CS124_D955_

- au projet expérimental LoraWan Ville de Limoges, partie des prestations **CAPEX**, compte 2315, pour un montant prévisionnel de **125K€**,
- aux opérations de travaux de raccordement de sites prioritaires, compte 2315, pour un estimatif de **874K€**.

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 23**, hors RAR 2025, une enveloppe de **1M€**. (forte baisse de ce chapitre comparativement au budget 2025 due au transfert réalisé en 2025 de l'excédent cumulé de la section d'investissement du budget principal vers les 3 budgets annexes à hauteur de 4,125M€)

OPERATIONS D'ORDRE (chapitre 40) et (chapitre 41) :

Sont concernés :

- *Chapitre 40* : les amortissements des subventions d'équipement (articles 139) soit **1,083M€**.
- *Chapitre 41* : au titre du régime de droit à déduction de TVA par le biais du délégataire, les remboursements de TVA sur les opérations listées dans les avenants signés avec AXIONE LIMOUSIN. Le montant prévisionnel à inscrire en 2026 est estimé à **8K€** (26.9K€ en 2025).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

	INVESTISSEMENT					
	RECETTES REELLES					
	BP 2025	BP 2024	% Evolution BP 25/24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	4 328 977,60 €	4 418 715,81 €	-2%	4 885 326,22 €	4 607 643,30 €	4 084 655,40 €
13 (subvention d'investissement)	545 000 €	704 430 €	-23%	688 429 €	644 629 €	2 682 168 €
20 (Immobilisations incorporelles)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
23 (immobilisations en cours)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
27 (Participations et créances rattachées)	26 900 €	0 €	0%	0 €	14 500 €	46 500 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	35 000 €	-100%	18 000 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 900 878 €	5 158 146 €	-5%	5 591 755 €	5 266 772 €	6 813 324 €
RECETTES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	1 217 800 €	1 331 470 €	-9%	1 323 000 €	1 325 530 €	1 233 773 €
041 (Opérations patrimoniales)	26 900 €	35 000 €	-23%	18 000 €	14 500 €	3 967 929 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	302 325 €	248 822 €	22%			
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 547 025 €	1 615 292 €	-4%	1 341 000 €	1 340 030 €	5 201 702 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 447 903 €	6 773 438 €	-5%	6 932 755 €	6 606 802 €	12 015 026 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chapitre 13) :

Sont inscrits en 2026, en recettes d'investissement, les versements des soldes des conventions :

- **FSN MED**, sur la composante « collecte **NRA** » pour un montant estimatif de **395K€**,
- **IRU NetCity Département de la Haute-Vienne** pour un montant de **27K€**,
- **LoraWan Ville de Limoges**, part **CAPEX**, pour un montant de **77,5K€**

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 13**, une enveloppe de **499,5K€**.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chapitre 27) / OPERATIONS PATRIMONIALES (chapitre 41) / OPERATIONS D'ORDRE (chapitre 40).

Concernent des régularisations comptables comme indiqué plus haut :

- sur les remboursements de TVA AXIONE LIMOUSIN (articles 2762 et 21538) pour un montant de **8K€**.
- sur les dotations aux amortissements (articles 28), soit une inscription de **1,225M€**.

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chapitre 021) :

L'excédent de fonctionnement comme indiqué plus haut est viré en recettes d'investissement sur le chapitre **021** à hauteur de **135,6K€**. Ce montant d'équilibre sera précisé au moment du vote du budget après affectation des résultats de l'exercice 2025.

BUDGETS ANNEXES

Sur la section de fonctionnement, dans la continuité des exercices budgétaires 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025, les recettes prévisionnelles avec les reports seront suffisantes pour couvrir les dépenses prévisionnelles sur les 3 budgets annexes. A noter néanmoins, que sans les reports excédentaires, pour la première fois depuis 2021, les dépenses prévisionnelles seront supérieures aux recettes prévisionnelles sur les budgets annexes Corrèze (+312K€) et Haute-Vienne (+430K€).

Il est, néanmoins, proposé de ne pas appeler les contributions statutaires d'équilibre ni les contributions additionnelles des membres (hors part EPCI sur le budget annexe Creuse comme précisé ci-dessous) sur l'exercice budgétaire 2026 sur les 3 budgets annexes

Sur la section d'investissement, sont programmés principalement les crédits liés aux dépenses suivantes :

- opérations « Vie du réseau »
- raccordements des usagers payés à la SPL NATHD,
- annuités en capital des emprunts et remboursements des avances remboursables,
- remboursements des emprunts sur le BA19 et BA23.

En recettes d'investissement :

- recette budgétaire, qui ne s'exécute pas, « virement de la section de fonctionnement », chapitre 021,
- financement par l'excédent de la section de fonctionnement du besoin de financement de la section d'investissement, compte 1068,
- continuation des versements sur le département de la Creuse, des conventions « prise en charges du capital sur les emprunts jalon 2 » (dernière année) et « Vie du réseau »,
- solde de la convention FSN, composantes « desserte » et « collecte NRO shelter » sur les BA19 et BA87,
- plus aucune recette ne sera versée au titre de la convention FSN, sur la composante « raccordements – BLOM » depuis la mise en application de la hausse des tarifs (358€ vs 250€) appliquée aux opérateurs sur les prises raccordées après le 1^{er} septembre 2024,
- mobilisation de l'emprunt Banque des Territoires sur le BA23

BUDGET ANNEXE CORREZE**SECTION DE FONCTIONNEMENT :****DEPENSES DE FONCTIONNEMNT :****Pour rappel :**

	FONCTIONNEMENT					
	DEPENSES REELLES					
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/20 24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
011 (Charges à caractère général)	185 100 €	155 100 €	19%	219 200 €	227 420 €	53 655 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	1 182 000 €	1 162 000 €	2%	1 172 000 €	1 202 000 €	1 002 000 €
66 (Charges financières)	892 398 €	852 990 €	5%	862 066 €	334 970 €	400 752 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €	0%	50 000 €	120 000 €	157 500 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	1 400 000 €	770 000 €	82%	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 659 498 €	2 940 090 €	24%	2 303 266 €	1 884 390 €	1 613 907 €
DEPENSES D'ORDRE						
042 (transfert entre sections)	4 163 570 €	4 080 731 €	2%	409 957 €	332 150 €	537 €
023 (Virement à la section d'investissement)	6 169 991 €	3 016 782 €	105%	12 585 790 €	20 280 123 €	12 927 398 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	10 333 561 €	7 097 513 €	46%	12 995 747 €	20 612 273 €	12 927 935 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	13 993 059 €	10 037 603 €	39%	15 299 013 €	22 496 663 €	14 541 842 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL (chapitre 011) :Ces charges concernent les **taxes** susceptibles d'être versées :

- à la DGFIP (**taxe foncière** sur les NRO) pour un montant estimé à **1,2K€**,
- aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant estimé à **120K€**,

Sont concernées, par ailleurs, les dépenses relatives aux :

- service EEP Orange (2,4K€),
- process « adduction » : frais PayfiP payés à la DGFIP ainsi qu'aux frais des signatures électroniques des conventions individuelles pour un montant total de **1,2K€**.
- paiements de la 2ème phase de « l'étude de demande de retrait d'un ou plusieurs membres du syndicat » pour un montant de **15 350€**

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur ce **chapitre 011, 140,1K€, -24%.****AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (chapitre 65) :**

Elles sont composées :

- des redevances versées à **Orange** pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, et appuis aériens) au titre du contrat **GC IBLO**, hausse des tarifs de +5% par rapport à 2025. **2,620M€** sont prévus pour 2026 (Budget + DM 2025, après transfert des provisions, délibération n°944 = 3,362M€)
- des redevances versées au **Syndicat de la Diège** pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, et appuis aériens) pour un montant prévisionnel 2026 estimé à **65K€**
- des redevances versées à **SNCF Réseau et ASF VINCI** pour un montant estimatif de **1K€**
- des pénalités facturées par **Orange** pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais pour les opérations « vie du réseau » pour un montant de **3K€**.

Au total, il est proposé d'inscrire, sur 2026, sur ce **chapitre 65, 2,689M€ -22%**.

CHARGES FINANCIERES : (chapitre 66)

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des intérêts des emprunts en cours mobilisés.

Au vu des tableaux d'amortissements de ces emprunts, le montant total des **intérêts** 2026 est de **827K€** répartis comme suit :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	TOTAL ECHEANCE 2026	CAPITAL 2026	INTERETS 2026
Banque Postale_Emprunt 5M€ 20 ans_Août 2018 _MON521706EUR	5 000 000 €	297 953,13 €	250 000,00 €	47 953,13 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre 2018 _MON524312EUR_contrat 10M€	10 000 000 €	601 068,75 €	500 000,00 €	101 068,75 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre _MON524307UR_Contrat 5M€	5 000 000 €	300 534,38 €	250 000,00 €	50 534,38 €
Prêt LT Banque Postale - Emprunt 15M€ 15ans _ Avril 2023- Contrat n°MON544665EUR	15 000 000 €	1 454 687,50 €	1 000 000,00 €	454 687,50 €
TOTAL Prêt LT	35 000 000 €	2 654 243,76 €	2 000 000,00 €	654 243,76 €
Prêt relais CE_20M€_2ans_Avril 2021_Rbt Avril 2023	20 000 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Prêt relais CE_Solde FSN-4,5€_2ans_juillet 2024_Rbt juin 2026	4 500 000 €	172 800,00 €	0,00 €	172 800,00 €
Total emprunts en cours	55 000 000 €	2 827 043,76 €	2 000 000,00 €	827 043,76 €

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur ce **chapitre 66**, en intégrant les écritures d'ICNE, **804K€ -10%**.

OPERATIONS D'ORDRE :**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS** (chapitre 042) :

Sont comptabilisés, en 2026, sur ce chapitre, les amortissements des opérations de « vie du réseau » réceptionnées et payées en 2025 ainsi que les dépenses de « raccordements » usagers payées à la SPL NATHD soit un montant supplémentaire à amortir de 89,6K€.

Une enveloppe totale de **4,25M€** est prévue, en 2026, au titre des dotations aux amortissements **+2%**.

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chapitre 023) :

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement attendu sera supérieur à celui des dépenses. L'**équilibre de la section de fonctionnement** est réalisé par une inscription en dépense au **chapitre 023** « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement » vers une recette d'investissement au **chapitre 021** « Opération d'ordre - Virement de la section de fonctionnement ». Cette écriture budgétaire d'équilibre ne s'exécute pas.



Ce montant d'équilibre évalué à ce stade à 4,8M€ sera éventuellement reprécisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT						
RECETTES REELLES						
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	5 210 339,97 €	4 846 456,51 €	8%	9 849 572,44 €	13 179 623,23 €	101 908,18 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	95 000 €	187 500 €	-49%	234 000 €	800 000 €	2 207 645 €
74 (dotations, subventions, participations)	30 000 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
75 (autres produits de gestion courante)	6 525 638 €	2 881 490 €	126%	5 164 761 €	8 396 740 €	12 137 077 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €	0%	50 000 €	120 000 €	95 000 €
78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €					
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	11 860 978 €	7 915 447 €	50%	15 298 333 €	22 496 363 €	14 541 630 €
RECETTES D'ORDRE						
042 (transfert entre sections-subsidies équipement)	2 132 081 €	2 122 156 €	0%	680 €	300 €	212 €
			0%			
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 132 081 €	2 122 156 €	0%	680 €	300 €	212 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 993 059 €	10 037 603 €	39%	15 299 013 €	22 496 663 €	14 541 842 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS : (chapitre 74)

Ce poste concerne le versement à effectuer par le **Département de la Corrèze**, à la remise complète de « **l'étude de demande de retrait** d'un ou plusieurs membres du syndicat », conformément à la convention financière, pour un montant de **30K€**

Il est proposé d'inscrire, sur 2026, sur ce **chapitre 74, 30K€**.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : (chapitre 75)

Ce chapitre est composé des recettes versées par :

- la **SPL NATHD** conformément au plan d'affaire actualisé de la SPL généré en **juillet 2025** :
 - o Redevance fixe R1, évaluée à **520K€** (versée en juin 2026 au titre de l'année 2025),
 - o Redevance co-financement Rd2, évaluée à **1,4M€** (versée en 2 fois : mai et novembre 2026 au titre de l'année 2026),
 - o Redevance variable R3, évaluée à **3,4 MK€** (versée en juin 2026 au titre de l'année 2025).

Soit un montant total 2026 de redevances à percevoir de 5,3M€ (En 2025, 7,3M€ ont été versées).

- le prestataire du marché de travaux « vie du réseau » au titre des remboursements des **pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais. Une enveloppe de **5K€** est prévue à cet effet.

Au total, il est proposé d'inscrire, sur 2026, sur ce **chapitre 75, 5,3M€ -18%**.

A préciser que les demandes de remboursement des pétitionnaires du **dispositif « addiction »** imputées sur les années budgétaires 2023,2024 et 2025 sur le chapitre 70 « *produits des services du domaine et ventes diverses* », compte 705 « Etudes » et compte 70688 « Travaux », seront, à partir de **l'année budgétaire 2026, imputées sur la section d'investissement, compte 1318**

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (chapitre 042, compte 777 : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »), amortissements des subventions reçues.

Sont comptabilisées, en 2026, sur ce chapitre, les subventions reçues en 2025 soit un montant supplémentaire à amortir de 82 150€

Une enveloppe totale de **2,3M€** est prévue, en 2026, au titre des amortissements des subventions.

SECTION D'INVESTISSEMENT :**DEPENSES D'INVESTISSEMENT****Pour rappel :**

	INVESTISSEMENT					
	DEPENSES REELLES					
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/20 24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	0,00 €	7 977 735,34 €		5 978 001,90 €	0 €	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	2 210 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	3 622 265 €	3 622 265 €	0%	23 422 265 €	50 930 488 €	1 000 000 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	78 150 €	-100%	471 500 €	850 000 €	1 462 500 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	5 120 980 €	6 473 304 €	-21%	11 610 546 €	15 318 432 €	105 660 432 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 743 245 €	18 151 454 €	-52%	41 482 313 €	67 098 920 €	108 125 142 €

DEPENSES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	2 132 081 €	2 122 156 €	0%	680 €	300 €	212 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €	0%	0 €	10 €	2 700 000 €
			0%			
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 132 081 €	2 122 156 €	0%	680 €	310 €	2 700 212 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	10 875 326 €	20 273 610 €	-46%	41 482 993 €	67 099 230 €	110 825 354 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chapitre 20) :

Concernent, sur le dispositif « **adduction** », les dépenses « Etudes » pour lesquelles des travaux ne seront pas engagés.

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 20, 10K€**.

IMMOBILISATIONS EN COURS (chapitre 23) :

Sont inscrits, en 2026, dans ce chapitre, les dépenses prévisionnelles sur :

- les opérations connexes liées principalement à l'AMO technique (convention d'AMOA avec le Département de la Corrèze), au marché CSPS « vie du réseau » et aux études ENEDIS, pour un montant total de **131K€**,
- les **raccordements** usagers payés à la SPL NATHD pour un montant estimé total à **1,6M€**,
- les prestations de travaux complémentaires « **vie du réseau** » (marché de travaux, prestations sur devis ou effectuées par la SPL NATHD) à hauteur de **1,020M€**,
- les **Droits d'Usage** à verser aux **AODE** (Syndicat de la Diège et FDEE) et à **ENEDIS**, compte 2328, soit une enveloppe totale de **2K€**,
- Les RAR 2025 – Le montant définitif sera connu à la clôture de l'exercice 2025

Il est proposé d'inscrire, à ce stade, sur le **chapitre 23, 2,8M€ -64%**.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20251211-CS124_D955_

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (chapitre 16) :

Sont concernés dans ce chapitre :

- les dépenses en capital des emprunts long-terme en cours soit conformément au tableau cité plus haut « charges financières », **2M€**,
- le **remboursement des avances EPCI et CD19** conformément aux conventions d'avance remboursable, d'un montant total de **1,62M€**,
- le **remboursement du prêt relais** « solde FSN » le 25/11/2026 pour un montant de **4,5M€**

Il est proposé d'inscrire sur le **chapitre 16, 8,122M€**.

OPERATIONS D'ORDRE (chapitre 40)

Sont concernés les amortissements des subventions d'équipement (articles 139) ; **2,3M€** sont ainsi prévus en 2026 sur ce chapitre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

INVESTISSEMENT						
RECETTES REELLES						
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R001 (résultat reporté - Excédent d'Investissement)	341 764,33 €	0 €	0%	0,00 €	37 587 042,63 €	27 559 760,96 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0 €	8 458 053 €	-100%	6 487 682 €	0 €	0 €
13 (subvention d'investissement)	100 000 €	95 758 €	4%	6 155 158 €	8 675 904 €	44 943 890 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	4 500 000 €	-100%	15 000 000 €	0 €	20 000 000 €
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €	0 €		694 406 €	74 000 €	2 682 935 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0%	150 000 €	150 000 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	100 001 €	122 286 €	-18%	0 €	0 €	10 833 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	541 765 €	13 176 097 €	-96%	28 487 246 €	46 486 947 €	95 197 419 €
DEPENSES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	4 163 570 €	4 080 731 €	2%	409 956 €	332 150 €	537 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €	0%	0 €	10 €	2 700 000 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	6 169 991 €	3 016 782 €	105%	12 585 790 €	20 280 123 €	12 927 398 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	10 333 561 €	7 097 513 €	46%	12 995 746 €	20 612 283 €	15 627 935 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 875 326 €	20 273 610 €	-46%	41 482 992 €	67 099 230 €	110 825 354 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chapitre 13) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre :

- le solde de la convention FttH FSN sur les composantes « desserte » et « collecte NRO shelter » soit un montant prévisionnel maximum de **3,9M€**,
- les **demandes de remboursement** des pétitionnaires du dispositif « **adduction** » pour un montant prévisionnel de **95K€**

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 13, 4M€**.

EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (compte 1068)

Le résultat cumulé 2025 estimé sur la section d'investissement sera déficitaire d'environ 2M€. A cet effet, il convient de couvrir ce besoin de financement par un transfert d'une partie de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement. Ce transfert se traduit budgétairement par une recette d'investissement inscrite sur le **compte 1068**. Le montant final sera précisé au moment du vote du budget après affectation des résultats 2025 de la section de fonctionnement et d'investissement et après le montant arrêté des restes à réaliser (RAR) 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20251211-CS124_D955_

OPERATIONS D'ORDRE (chapitre 40).

Concernant des régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (**articles 28**) soit un montant total de **4,25M€**.

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chapitre 021) :

L'excédent de fonctionnement comme indiqué plus haut est viré en recettes d'investissement sur le chapitre **021**. Ce montant d'équilibre évalué à ce stade à 4,8M€ sera éventuellement reprécisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

BUDGET ANNEXE CREUSE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour rappel :

CHARGES A

<u>CARACTERE</u>	FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES REELLES				
	BP 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
011 (Charges à caractère général)	205 500 €	69 000 €	71 100 €	90 420 €	75 647 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	1 005 000 €	990 000 €	852 000 €	701 000 €	361 000 €
66 (Charges financières)	574 519 €	520 896 €	461 386 €	195 482 €	123 952 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €	90 000 €	90 000 €	11 000 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	1 200 000 €	650 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 985 019 €	2 229 896 €	1 474 486 €	1 076 902 €	571 599 €
DEPENSES D'ORDRE					
042 (transfert entre sections)	1 512 823 €	1 491 267 €	317 185 €	281 200 €	2 257 €
023 (Virement à la section d'investissement)	10 532 982 €	13 478 456 €	9 477 969 €	7 187 854 €	3 680 918 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	12 045 805 €	14 969 723 €	9 795 154 €	7 469 054 €	3 683 175 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 030 824 €	17 199 619 €	11 269 640 €	8 545 956 €	4 254 774 €

GENERAL (chapitre 011) :

Ces charges concernent les **taxes** susceptibles d'être versées :

- à la **DGFIP** (taxe foncière sur les NRO) un montant estimé 2026 à **1,2K€**
 - aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant estimé à **150K€**

Sont concernées, par ailleurs, des dépenses relatives aux :

- service EEP Orange (**2,4K€**)
 - process « adduction »: frais PayfiP payés à la DGFIP ainsi qu'aux frais des signatures électroniques des conventions individuelles pour un montant total de **0,6K€**

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur ce **chapitre 011, 154,2K€ -25%**

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (chapitre 65) :

Elles sont composées :

- des redevances versées à **Orange** pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, et appuis aériens) au titre du contrat **GC IBLO**, hausse des tarifs de +5% par rapport à 2025. **2,210M€** sont prévus pour 2026 (Budget + DM 2025, après transfert des provisions, délibération n°944 = 2,821M€).
- des redevances versées à **SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à **2K€**
- des pénalités facturées par **Orange** pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais pour les opérations « vie du réseau » pour un montant de **1,2K€**.

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur ce **chapitre 65, 2,2M€ -22%**.

CHARGES FINANCIERES : (chapitre 66)

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des intérêts des emprunts en cours mobilisés soit pour l'année 2026 :

Au titre du jalon 1 :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	TOTAL ECHEANCE 2026	CAPITAL 2026	INTERETS 2026
Banque Postale_Emprunt 5M€ 30 ans_Novembre 2018 _MIN521711EUR	5 000 000,00 €	241 329,18 €	166 666,68 €	74 662,50 €
TOTAL Prêt LT	5 000 000,00 €	241 329,18 €	166 666,68 €	74 662,50 €

Au titre du jalon 2 :

EMPRUNTS EN COURS JALON 2	Montant emprunté	TOTAL ECHEANCE 2026	CAPITAL 2026	INTERETS 2026
Prêt relais Caisse Epargne n°459964E - 5 ans	15 000 000,00 €	82 500,00 €	0,00 €	82 500,00 €
Prêt Banque Postale n°MIN539288EUR 10M€ - 20 ans	10 000 000,00 €	576 475,00 €	500 000,00 €	76 475,00 €
Prêt Crédit Agricole n° CP1321 - 20M€ - 20 ans	20 000 000,00 €	1 112 607,92 €	1 000 000,00 €	112 607,92 €
Prêt Caisse Epargne 5M€ n°459669E - 20 ans	5 000 000,00 €	295 825,00 €	250 000,00 €	45 825,00 €
Prêt Banque des Territoires 15M€ n°128645 - 40 ans		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Prêt Banque Postale n°MIN543452EUR 5M€ - 25 ans	5 000 000,00 €	359 885,00 €	200 000,00 €	159 885,00 €
TOTAL Prêt BA23 J2	55 000 000,00 €	2 427 292,92 €	1 950 000,00 €	477 292,92 €

Soit un montant total des **intérêts** à financer de **552K€**.

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur ce **chapitre 66**, en intégrant les écritures d'ICNE, **554K€ -4%**.

A préciser que le prêt « Banques des Territoires » sera mobilisable le 1/12/2026 mais les annuités seront mouvementées, conformément au contrat et au tableau d'amortissement, sur le budget 2027.

OPERATIONS D'ORDRE :**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS** (chapitre 042) :

Sont comptabilisés, en 2026, sur ce chapitre, les amortissements des opérations de « vie du réseau » réceptionnées et payées en 2025, les dépenses de « raccordements » usagers payées à la SPL NATHD ainsi que **le réseau FttH jalon 2**. Le montant total des dépenses à amortir sur le réseau jalon 2 est d'environ **120M€** soit un amortissement annuel additionnel de **3M€**, soit au total, un montant supplémentaire à amortir sur l'année 2026 de **3,1M€**.

Une enveloppe totale de **4,7M€** est prévue, en 2026, au titre des dotations aux amortissements.

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chapitre 023) :

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement attendu sera supérieur à celui des dépenses. **L'équilibre de la section de fonctionnement** est réalisé par une inscription en dépense au **chapitre 023** « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement » vers une recette d'investissement au **chapitre 021** « Opération d'ordre - Virement de la section de fonctionnement ». Cette écriture budgétaire d'équilibre ne s'exécute pas.

Ce montant d'équilibre évalué à ce stade à **9,5M€** sera éventuellement reprécisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**Pour rappel :**

	FONCTIONNEMENT					
	RECETTES REELLES					
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/20 24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	10 144 402 €	10 294 674,16 €	-1%	5 596 390,00 €	1 470 812,01 €	121 617,62 €
70 (produits des sevices du domaine et ventes diverses)	30 000 €	1 730 000 €	-98%	1 268 700 €	1 000 000 €	968 000 €
74 (dotations, subventions, participations)	96 000 €	96 000 €	0%	96 000 €	0 €	0 €
75 (autres produits de gestion courante)	3 226 163 €	3 602 032 €	-10%	3 318 135 €	6 015 144 €	3 153 792 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €	0%	990 000 €	60 000 €	11 000 €
78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	13 496 565 €	15 722 706 €	-14%	11 269 225 €	8 545 956 €	4 254 410 €
042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 534 259 €	1 476 913 €	4%	415 €	0 €	364 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 534 259 €	1 476 913 €	4%	415 €	0 €	364 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 030 824 €	17 199 619 €	-13%	11 269 640 €	8 545 956 €	4 254 774 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS : (chapitre 74)

Concernent les versements par le bloc EPCI de contributions additionnelles finançant les intérêts des emprunts du jalon 2, en application du **protocole d'accord financier jalon 2**, à l'instar des années **2023, 2024 et 2025**. L'enveloppe est répartie par EPCI en fonction du nombre de prises jalon 2 sur chaque territoire, comme détaillé ci-dessous :

Part EPCI	Montant charge intérêts ANNUEL
CC Marche et Combraille en Aquitaine	14 005 €
CC Creuse Confluence	17 784 €
CC Creuse Grand Sud	12 459 €
CC Creuse Sud Ouest	19 554 €
CC de Bénévent Grand Bourg	8 494 €
CC du Pays Dunois	7 143 €
CC du Pays Sostranien	6 092 €
CC Haute-Corrèze Communauté	2 165 €
CC Portes de la Creuse en Marche	8 304 €
Total	96 000 €

Il est proposé d'inscrire, sur 2026, sur ce **chapitre 74, 96K€.**

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : (chapitre 75)

Ce chapitre est composé des recettes versées par :

- la **SPL NATHD** conformément au plan d'affaire actualisé de la SPL généré en **juillet 2025** :
 - o Redevance fixe R1, évaluée à **443,5K€** (versée en juin 2026 au titre de l'année 2025),
 - o Redevance co-financement Rd2, évaluée à **2,9M€** (versée en 2 fois : mai et novembre 2026 au titre de l'année 2026),
 - o Redevance variable R3, évaluée à **2MK€** (versée en juin 2026 au titre de l'année 2025).
- Soit un montant total 2026 de redevances à percevoir de **5,3M€** (En 2025, 7M€ ont été versées).
- le prestataire du marché de travaux « vie du réseau » au titre des remboursements des **pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour non-fourniture des Dossier de Fin de Travaux dans les délais pour un montant de **1,2K€**.

Au total, il est proposé d'inscrire, sur 2026, sur ce **chapitre 75, 5,34M€ +66%**.

A préciser que les demandes de remboursement des pétitionnaires du **dispositif « addiction »** imputées sur les années budgétaires 2023, 2024 et 2025 sur le chapitre 70 « *produits des services du domaine et ventes diverses* », compte 705 « Etudes » et compte 70688 « Travaux », seront, à partir de **l'année budgétaire 2026, imputées sur la section d'investissement, compte 1318**

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (chapitre 042, compte 777 : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »), amortissements des subventions reçues.

Sont comptabilisées, en 2026, sur ce chapitre, les subventions reçues en 2025 au titre du financement de la « Vie du réseau », ainsi que les **subventions (FSN, Région, Département de la Creuse)** qui ont permis de financer le réseau FttH jalon 2 soit un montant supplémentaire à amortir au titre du jalon 2 de **1,14K€**.

Soit une enveloppe totale 2026 de **2,7M€** au titre des amortissements des subventions **+74% +1,150M€.**

SECTION D'INVESTISSEMENT :**DEPENSES D'INVESTISSEMENT****Pour rappel :**

INVESTISSEMENT					
DEPENSES REELLES					
	BP 2025	BP 2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
D001 (résultat reporté - Déficit d'investissement)	6 846 369,28 €	0 €	0 €	0 €	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	2 116 667 €	1 966 667 €	1 466 669 €	11 458 450 €	166 667 €
20 (immobilisations incorporelles)	1 500 €	1 538 333 €	736 000 €	701 500 €	441 500 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	10 031 502 €	22 214 483 €	70 547 023 €	61 746 153 €	115 370 447 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	18 996 038 €	25 719 483 €	72 749 692 €	73 906 103 €	115 978 613 €
DEPENSES D'ORDRE					
040 (Transfert entre sections)	1 534 259 €	1 476 913 €	415 €	0 €	364 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	430 000 €	1 250 000 €	620 000 €	270 000 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 534 259 €	1 906 913 €	1 250 415 €	620 000 €	270 364 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 530 297 €	27 626 396 €	74 000 107 €	74 526 103 €	116 248 977 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chapitre 20) :

Concernent, sur le dispositif « **adduction** », les dépenses « **Etudes** » pour lesquelles des travaux ne seront pas engagés.

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 20, 10K€**.

IMMOBILISATIONS EN COURS (chapitre 23) :

Sont inscrits, en 2026, dans ce chapitre, les dépenses prévisionnelles sur :

- les opérations connexes : marché CSPS « vie du réseau » et études ENEDIS pour un montant total de **10K€**,
- les raccordements usagers payés à la SPL NATHD pour un montant estimé total à **1,5M€**,
- les prestations de travaux complémentaires « **vie du réseau** » (marché de travaux, prestations sur devis ou effectuées par la SPL NATHD) à hauteur de **600K€**
- les **Droits d'Usage** à verser à l'**AODE** (SDEC) et à **ENEDIS** soit une enveloppe prévisionnelle totale de **31K€**,
- Les RAR 2025 – Le montant définitif sera connu à la clôture de l'exercice 2025

Il est proposé d'inscrire, à ce stade, sur le **chapitre 23, 2,2M€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (chapitre 16) :

Sont concernés dans ce chapitre :

- les dépenses en capital des emprunts long-terme en cours soit conformément au tableau cité plus haut « charges financières », **2,116M€**
- le **remboursement du prêt relais 5 ans** « avance emprunt Banque des Territoires » le **25/12/2026 pour un montant de 15M€**

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20251211-CS124_D955_

Il est proposé d'inscrire sur le **chapitre 16, 17,12M€**

OPERATIONS D'ORDRE (chapitre 40)

Sont concernés les amortissements des subventions d'équipement (articles 139) ; **2,7M€** sont ainsi prévus en 2025 sur ce chapitre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

	INVESTISSEMENT					
	RECETTES REELLES					
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/20 24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	0 €	2 385 672,74 €	-100%	13 708 812,42 €	29 987 117,58 €	18 269 418,58 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	7 330 491 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
13 (subvention d'investissement)	1 154 001 €	4 841 000 €	-76%	20 835 976 €	21 449 931 €	29 026 383 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	5 000 000 €	-100%	25 000 000 €	15 000 000 €	65 000 000 €
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €	0 €	0%	3 410 165 €	0 €	0 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
23 (immobilisations en cours)	0 €	0 €	0%	0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 484 492 €	12 226 673 €	-31%	62 954 953 €	66 437 049 €	112 295 802 €
RECETTES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	1 512 823 €	1 491 267 €	1%	317 185 €	281 200 €	2 257 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	430 000 €	-100%	1 250 000 €	620 000 €	270 000 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	10 532 982 €	13 478 456 €	-22%	9 477 969 €	7 187 854 €	3 680 918 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	12 045 805 €	15 399 723 €	-22%	11 045 154 €	8 089 054 €	3 953 175 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 530 297 €	27 626 396 €	-26%	74 000 107 €	74 526 103 €	116 248 977 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chapitre 13) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre, les versements :

- **EPCI 23 : annuité 2026**, en application du **protocole d'accord financier jalon 2**, précisée dans la délibération 778 du 21 mars 2021 et des conventions de fonds concours afférentes, soit un montant total de **204K€**, finançant le part **capital des emprunts jalon 2**, selon la répartition ci-dessous :

Part EPCI	Montant charges emprunts	Montant charge capital - ANNUEL
CC Marche et Combraille en	218 829 €	29 761 €
CC Creuse Confluence	277 877 €	37 791 €
CC Creuse Grand Sud	194 667 €	26 475 €
CC Creuse Sud Ouest	305 531 €	41 552 €
CC de Bénévent Grand Bourg	132 719 €	18 050 €
CC du Pays Dunois	111 612 €	15 179 €
CC du Pays Sostranien	95 182 €	12 945 €
CC Haute-Corrèze Communauté	33 827 €	4 600 €
CC Portes de la Creuse en Marche	129 757 €	17 647 €
Total	1 500 000 €	204 000 €

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20251211-CS124_D955_

N°955-18

- **CD/EPCI 23 : annuité 2026**, en application des conventions de fonds de concours « **vie du réseau** », d'un montant total de 600K€ répartie 50/50 entre le Département de la Creuse et les EPCI soit **300K€ chacun**, la part EPCI étant répartie au nombre de prises total jalon 1 + jalon 2 sur chaque territoire comme suit :

CC	Nbre de prises total (J1+J2)	Poids EPCI	Enveloppe VDR
CC de Bénévent Grand Bourg	5 880	7%	22 463 €
CC Creuse Confluence	13 871	18%	52 990 €
CC Creuse Grand Sud	11 194	14%	42 763 €
CC Creuse Sud Ouest	12 557	16%	47 970 €
CC Haute-Corrèze Communauté	1 954	2%	7 465 €
CC Marche et Combraille en Aquitaine	12 718	16%	48 585 €
CC du Pays Dunois	6 840	9%	26 130 €
CC du Pays Sostranien	7 697	10%	29 404 €
CC Portes de la Creuse en Marche	5 819	7%	22 230 €
Total EPCI23	78 530		300 000 €

- **les demandes de remboursement** des pétitionnaires du dispositif « **adduction** » pour un montant prévisionnel de **30K€**

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur **le chapitre 13, 834K€** (dont 804K€ sous forme de conventions de fonds de concours collectivités : 504k€ pour le bloc EPCI et 300k€ pour le bloc Département)

EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (compte 1068)

Le résultat cumulé 2025 estimé sur la section d'investissement sera déficitaire d'environ 4,8M€. A cet effet, il convient de couvrir ce besoin de financement par un transfert d'une partie de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement. Ce transfert se traduit budgétairement par une recette d'investissement inscrite sur **le compte 1068**. Le montant final sera précisé au moment du vote du budget après affectation des résultats 2025 de la section de fonctionnement et d'investissement et après le montant arrêté des restes à réaliser (RAR) 2025.

OPERATIONS D'ORDRE (chapitre 40).

Concernent des régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (**articles 28**) soit un montant total de **4,7M€**.

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chapitre 021) :

L'excédent de fonctionnement comme indiqué plus haut est viré en recettes d'investissement sur le chapitre **021**. Ce montant d'équilibre évalué à ce stade à 9,5M€ sera éventuellement reprécisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/20 24	BP 2023	BP 2022	BP 2021
011 (Charges à caractère général)	63 300 €	43 700 €	45%	42 500 €	47 420 €	19 300 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	657 000 €	623 000 €	5%	664 000 €	551 000 €	351 000 €
66 (Charges financières)	0 €	0 €		3 730 €	6 785 €	3 100 €
67 (Charges exceptionnelles)	0 €	0 €		60 000 €	60 000 €	8 000 €
68 (Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions)	750 000 €	415 000 €	81%	0 €	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 470 300 €	1 081 700 €	36%	770 230 €	665 205 €	381 400 €
DEPENSES D'ORDRE						
042 (transfert entre sections)	2 053 922 €	1 373 607 €	50%	309 186 €	275 800 €	2 747 €
023 (Virement à la section d'investissement)	1 333 097 €	6 164 544 €	-78%	7 191 166 €	8 921 765 €	4 367 607 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 387 019 €	7 538 151 €	-55%	7 500 352 €	9 197 565 €	4 370 354 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 857 319 €	8 619 851 €	-44%	8 270 582 €	9 862 770 €	4 751 754 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL (chapitre 011) :

Ces charges concernent les **taxes** susceptibles d'être versées :

- à la DGFIP (**taxe foncière** sur les NRO) pour un montant estimé à **0.3K€**,
- aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant estimé à **30K€**,

Sont concernées, par ailleurs, les dépenses relatives aux :

- service EEP Orange (**2,4K€**),
- process « addiction » : frais PayfiP payés à la DGFIP ainsi qu'aux frais des signatures électroniques des conventions individuelles pour un montant total de **0,6k€**.
- paiements de la 2ème phase de « l'étude de demande de retrait d'un ou plusieurs membres du syndicat » pour un montant de **15 350€**

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur ce **chapitre 011, 48,6K€, -23%**.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (chapitre 65) :

Elles sont composées :

- des redevances versées à **Orange** pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, et appuis aériens) au titre du contrat **GC IBLO**, hausse des tarifs de +5% par rapport à 2025. **1,420M€** sont prévus pour 2026 (Budget + DM 2025, après transfert des provisions, délibération n°944 = 1,815M€).
- des redevances versées au syndicat SEHV pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, et appuis aériens) pour un montant prévisionnel 2026 estimé à **20K€**
- des redevances versées à **SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à **1K€**

-des pénalités facturées par **Orange** pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais pour les opérations « vie du réseau » pour un montant de **1,5K€**.

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur ce **chapitre 65, 1,4M€ -22%**.

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (chapitre 042) :

Sont comptabilisés, en 2026, sur ce chapitre, les amortissements des opérations de « vie du réseau » réceptionnées et payées en 2025, des raccordements usagers payés à la SPL NATHD ainsi que les opérations IRU sites prioritaires payées à NATHD soit un amortissement annuel additionnel de 55K€.

Une enveloppe totale de **2,1M€** est prévue, en 2026, au titre des dotations aux amortissements **+3%**.

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chapitre 023) :

Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement attendu sera supérieur à celui des dépenses. L'**équilibre de la section de fonctionnement** est réalisé par une inscription en dépense au **chapitre 023** « Opération d'ordre - Virement à la section d'investissement » vers une recette d'investissement au **chapitre 021** « Opération d'ordre - Virement de la section de fonctionnement ». Cette écriture budgétaire d'équilibre ne s'exécute pas.

Ce montant d'équilibre évalué à ce stade à 880K€ sera éventuellement reprécisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour rappel :

FONCTIONNEMENT						
RECETTES REELLES						
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	347 665,98 €	4 016 769,00 €	-91%	4 134 024,42 €	3 180 071,17 €	370 927,34 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	57 500 €	137 500 €	-58%	987 202 €	590 000 €	750 000 €
74 (dotations, subventions, participations)	30 000 €	0 €		0 €	0 €	0 €
75 (autres produits de gestion courante)	3 443 850 €	3 706 307 €	-7%	2 186 338 €	6 041 499 €	3 621 767 €
77 (Produits exceptionnels)	0 €	0 €		960 000 €	50 000 €	8 000 €
78 (Reprises sur amortissements, dépréciations et	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 879 016 €	7 860 576 €	-51%	8 267 564 €	9 861 570 €	4 750 694 €
<hr/>						
042 (transfert entre sections-subs équipement)	978 303 €	759 275 €	29%	3 018 €	1 200 €	1 060 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	978 303 €	759 275 €	29%	3 018 €	1 200 €	1 060 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 857 319 €	8 619 851 €	-44%	8 270 582 €	9 862 770 €	4 751 754 €

DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS : (chapitre 74)

Ce poste concerne le versement à effectuer par le **Département de la Haute-Vienne**, à la remise complète de « **l'étude de demande de retrait** d'un ou plusieurs membres du syndicat », conformément à la convention financière, pour un montant de **30K€**

Il est proposé d'inscrire, sur 2026, sur ce **chapitre 74, 30K€**.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : (chapitre 75)

Ce chapitre est composé des recettes versées par :

- la **SPL NATHD** conformément au plan d'affaire actualisé de la SPL généré en **juillet 2025** :



- Redevance fixe R1, évaluée à **277K€** (versée en juin 2026 au titre de l'année 2025),
 - Pas de versements de redevance co-financement Rd2,
 - Redevance variable R3, évaluée à **1,8M€** (versée en juin 2026 au titre de l'année 2025).
- Soit un montant total 2026 de redevances à percevoir de 2,1M€** (En 2025, 3,8M€ ont été versées).

- le prestataire du marché de travaux « vie du réseau » au titre des remboursements des **pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais pour un montant de **1,5K€**.

A préciser que les demandes de remboursement des pétitionnaires du **dispositif « addiction »** imputées sur les années budgétaires 2023, 2024 et 2025 sur le chapitre 70 « *produits des services du domaine et ventes diverses* », compte 705 « Etudes » et compte 70688 « Travaux », seront, à partir de **l'année budgétaire 2026, imputées sur la section d'investissement, compte 1318**

Au total, il est proposé d'inscrire, sur 2026, sur ce **chapitre 75, 2,12M€ -38%**.

OPERATIONS D'ORDRE :

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS (chapitre 042, compte 777 : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »), amortissements des subventions reçues.

Sont comptabilisées, en 2026, sur ce chapitre, les subventions reçues en 2025 soit un montant supplémentaire à amortir sur 2026 de **20K€**.

Une enveloppe totale de **1M€** est prévue, en 2026, au titre des amortissements des subventions **+2%**.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

INVESTISSEMENT						
DEPENSES REELLES						
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	5 447 621,77 €	4 702 984,61 €	16%	3 532 106,80 €	0 €	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	607 516 €	6 100 000 €	-90%	6 940 046 €	11 451 267 €	0 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	238 000 €	-100%	345 058 €	651 500 €	261 500 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €
23 (Immobilisations en cours)	2 290 194 €	3 134 282 €	-27%	8 878 429 €	28 019 359 €	48 519 530 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 345 332 €	14 175 267 €	-41%	19 695 640 €	40 122 126 €	48 781 030,00 €
DEPENSES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	978 303 €	759 275 €	29%	3 018 €	1 200 €	1 060 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €		0 €	405 000 €	756 600 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	978 303 €	759 275 €	29%	3 018 €	406 200 €	757 660 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 323 635 €	14 934 542 €	-38%	19 698 658 €	40 528 326 €	49 538 690 €

MMOBILISATIONS INCORPORELLES (chapitre 20) :

Concernent, sur le dispositif « **adduction** », les dépenses « Etudes » pour lesquelles des travaux ne seront pas engagés.

Il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 20, 10K€**.

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

IMMOBILISATIONS EN COURS (chapitre 23) :

Sont inscrits, en 2026, dans ce chapitre, les dépenses prévisionnelles sur :

- les opérations connexes : marché CSPS « vie du réseau » et études ENEDIS pour un montant total de **6K€**,
- les raccordements usagers payés à la SPL NATHD pour un montant estimé total à **1,1M€**,
- les prestations de travaux complémentaires « **vie du réseau** » (marché de travaux, prestations sur devis ou effectuées par la SPL NATHD) à hauteur de **700K€**
- les **Droits d'Usage** à verser à l'**AODE** (SEHV) et à **ENEDIS** soit une enveloppe totale de **7,6K€**,
- Les RAR 2025 – Le montant définitif sera connu à la clôture de l'exercice 2025

Il est proposé d'inscrire, à ce stade, sur le **chapitre 23, 1,8M€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (chapitre 16) :

Il est proposé d'inscrire sur le **chapitre 16, le remboursement** à effectuer en 2026 au titre :

- de la convention « **avance FSN** » contractualisée avec le Département de la Haute-Vienne pour un montant prévisionnel de **1,468M€** . Il est nécessaire de préciser que ce montant est indicatif et qu'il dépend des versements réels effectifs réalisés au titre du FSN en 2026.

OPERATIONS D'ORDRE (chapitre 40)

Sont concernés les amortissements des subventions d'équipement (articles 139) ; **1M€** sont ainsi prévus en 2025 sur ce chapitre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour rappel :

INVESTISSEMENT						
RECETTES REELLES						
	BP 2025	BP 2024	% évol BP 2025/2024	BP 2023	BP 2022	BP 2021
R001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	0,00 €	0,00 €		0,00 €	10 626 318,63 €	8 504 695,61 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	5 837 865,77 €	5 178 390,61 €	13%	4 127 510 €	0,00 €	0,00 €
13 (subvention d'investissement)	98 750 €	2 218 000 €	-96%	4 713 074 €	10 530 991 €	14 625 750 €
16873 (Avances Remb) CD 87)	0 €	0 €		0 €	9 768 452 €	19 000 000 €
168758 (Avances Remb) EPCI 87)	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €
16872 (Avances Remb Région)	0 €	0 €		3 357 722 €	0 €	0 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	0 €		0 €	0 €	2 281 291 €
23 (Immobilisations en cours)	0 €	0 €		0 €	0 €	0,00 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 936 616 €	7 396 391 €	-20%	12 198 306 €	30 925 761 €	44 411 736,53 €
RECETTES D'ORDRE						
040 (Transfert entre sections)	2 053 922 €	1 373 607 €	50%	309 186 €	275 800 €	2 746 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	0 €		0 €	405 000 €	756 600 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	1 333 097 €	6 164 544 €	-78%	7 191 166 €	8 921 765 €	4 367 607 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 387 019 €	7 538 151 €	-55%	7 500 352 €	9 602 565 €	5 126 953 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 323 635 €	14 934 542 €	-38%	19 698 658 €	40 528 326 €	49 538 690 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chapitre 13) :

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20251211-CS124_D955_

Sont comptabilisés dans ce chapitre :

- le solde de la convention FttH FSN sur les composantes « desserte » et « collecte NRO shelter » soit un montant prévisionnel maximum de **1,468M€**,
- les **demandes de remboursement** des pétitionnaires du dispositif « **adduction** » pour un montant prévisionnel de **57,5K€**

Au total, il est proposé d'inscrire, en 2026, sur le **chapitre 13, 1,5M€**.

EXCEDENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (compte 1068)

Le résultat cumulé 2025 estimé sur la section d'investissement sera déficitaire d'environ 433K€. A cet effet, il convient de couvrir ce besoin de financement par un transfert d'une partie de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement. Ce transfert se traduit budgétairement par une recette d'investissement inscrite sur le **compte 1068**. Le montant final sera précisé au moment du vote du budget après affectation des résultats 2025 de la section de fonctionnement et d'investissement et après le montant arrêté des restes à réaliser (RAR) 2025.

OPERATIONS D'ORDRE (chapitre 40).

Concernent des régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (**articles 28**) soit un montant total de **2,1M€**.

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (chapitre 021) :

L'excédent de fonctionnement comme indiqué plus haut est viré en recettes d'investissement sur le chapitre **021**. Ce montant d'équilibre évalué à ce stade à 880K€ sera éventuellement reprécisé au moment du vote du budget après affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025.

A noter qu'un certain nombre d'enveloppes budgétaires peuvent évoluer entre le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget (affectation des résultats d'exercice, meilleure évaluation des montants de certaines dépenses et recettes)

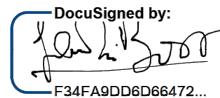
En matière de **gestion pluriannuelle des crédits AE/AP**, pour rappel, et point à date ci-dessous.
Aucune nouvelle AE/AP n'est prévue, pour le moment, sur le budget 2026.

Objet	Budget de référence	Type	Année origine	Durée en année	Montant total AE/AP	CP 2024	Mandaté 2024 au 31/12/2024	Reste sur CP 2024	CP 2025	Mandaté 2025	Reste sur CP 2025	Reste sur AE/AP	% sur AE/AP
Travaux de vie et sécurisation du réseau fibre	BA23	AP	2024	4	3 000 000 €	600 000 €	5 879,31 €	594 120,69 €	600 000,00 €	175 241,00 €	424 759,00 €	2 818 879,69 €	6,04%
Travaux de vie et sécurisation du réseau fibre	BA87	AP	2024	4	4 000 000 €	1 000 000 €	39 117,45 €	960 882,55 €	1 000 000,00 €	346 063,09 €	653 936,91 €	3 614 819,46 €	9,63%
Assistance Juridique	BP	AE	2024	4	150 000 €	20 000 €	19 200,00 €	800,00 €	30 000,00 €	17 856,00 €	12 144,00 €	112 944,00 €	24,70%
Assistance généraliste, stratégique et technique	BP	AE	2025	4	150 000 €	0 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €		30 000,00 €	150 000,00 €	0,00%
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec le Département de la Corrèze	BA19	AP	2025	3	375 000 €	0 €	0,00 €	0,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €	33,33%
					7 675 000 €	1 620 000 €	64 197 €	1 555 803 €	1 785 000,00 €	664 160,09 €	1 120 839,91 €	6 946 643,15 €	73,70%

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical, à l'unanimité :

- **prennent acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 sur le budget principal et les budgets annexes de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne,**
- **autorisent le Président à préparer les Budgets 2026 selon les orientations prises en séance.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :